



GESTION DU PHÉNOMÈNE DE LA VIOLENCE

PROGRAMME DE FORMATION EN PRÉSENTIEL

NUMÉRO RS6744

DATE D'ENREGISTREMENT :

01/10/2024

ORGANISME CERTIFICATEUR :

GESIVI SYSTEME

TARIF 2025 INTER : 3500€

TARIF INTRA : SUR DEMANDE



REFÉRENCE

GPVCERTI

CONTACT

04 48 15 09 20

info@gesivi.fr

FICHE PRODUIT



CONTEXTE DE LA CERTIFICATION

La méthode GESIVI® a été pensée en 2001 par des professionnels exposés au risque d'agression. Ils étaient intervenants sociaux, éducateurs, personnel de secours à la personne et ont conceptualisé un process d'identification et de désamorçage du passage à l'acte des publics rencontrés dans l'espace public (maraudes ; interventions de secours) ou en institution.

Il est clair qu'aujourd'hui les faits de violence, compte tenu du contexte économique et des problématiques sociales et comportementales, sur le plan national et international, sont malheureusement croissants et étendus à plusieurs secteurs d'activités, ce qui rend nécessaire le déploiement d'une formation certifiante telle que celle proposée aujourd'hui par GESIVI SYSTEME : Gestion du phénomène de la violence. Elle s'appuie sur une méthode fondée à l'origine sur de la recherche/action et opérationnelle dans son application. Elle est considérée comme « unique et pragmatique » par les participants eux-mêmes pour devenir « les secouristes de la violence » quelque soit le secteur d'activité.

OBJECTIF

Acquérir les compétences nécessaires pour prévenir, désamorcer et gérer efficacement les situations de violence en milieu professionnel.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

A l'issue de la formation l'apprenant sera en capacité de :

- Engager une désescalade verbale et démontrer qu'il utilise ce qu'il a appris sur les étapes clés d'une négociation lors d'un phénomène de violence pour favoriser une interaction de qualité.
- Mettre en place un protocole de premier secours psychologique lorsqu'une personne est en état de sidération afin de lui permettre de retrouver sa capacité à réfléchir et à analyser la situation pour retrouver sa lucidité et sa capacité d'agir.
- Rendre compte des initiatives prises à son niveau afin d'appliquer le processus de gestion de crise dans le but de résoudre un conflit par sa capacité d'écoute (prend du temps pour écouter ceux qui l'entourent, s'efforce de les comprendre et de se mettre à leur place (empathie).
- Repérer les comportements inadaptés en situation de conflit afin d'avoir une posture adaptée (pas d'affrontement direct, gérer ses émotions, éviter de réagir aux provocations).
- Présenter un plan d'actions au jury afin de montrer sa capacité à faire face aux violences dans son environnement professionnel et l'utiliser comme outil d'actions correctives au sein de sa structure.

Soft Skills à valider :

- Capacité de gestion d'un phénomène violent : ce badge reconnaît la capacité démontrée à gérer de manière exemplaire un phénomène de violence, en adoptant une posture professionnelle, éthique et apaisante.

PUBLIC

Cette certification professionnelle s'adresse à tous les professionnels du secteur médico-social, social, de l'éducation spécialisée ou du secours à personne mais aussi du secteur du tourisme, bancaire ou mutualiste, bref, dans toutes les activités susceptibles d'être confrontées à la violence et aux particuliers souhaitant développer leurs compétences sur cette thématique.

PRÉ-REQUIS À L'ENTRÉE

La certification est accessible à tout professionnel pouvant être confronté à un phénomène de violence et qui souhaite acquérir des outils pour mieux réagir.

PRÉ-REQUIS À LA VALIDATION

L'examen final portant sur un cas pratique de mise en situation professionnelle de votre secteur d'activité, nous vous demandons de compléter 20 jours avant le début de la formation le questionnaire de positionnement et/ou transmettre votre CV.



NIVEAU

Sans niveau de qualification



DURÉE

98 heures /
14 jour(s)



MODALITÉ

Présentiel



EFFECTIF PAR SESSION

6 mini > 20 maxi

VOIE D'ACCÈS À LA CERTIFICATION

Après un parcours de formation continue

Les jurys sont composés de 2 membres :

- 1 formateur (extérieur au parcours de formation de l'apprenant)
- 1 professionnel (Les membres du jury ne doivent pas avoir de liens personnels ou professionnels avec le candidat, cela exclut donc un employeur ou un tuteur).

La délivrance du parchemin résulte de la délibération du jury composé d'un formateur et d'un professionnel, sous la présidence de la direction de GESIVI SYSTEME.

Par candidature individuelle

Les jurys sont composés de 2 membres :

- 1 formateur (extérieur au parcours de formation de l'apprenant)
- 1 professionnel (Les membres du jury ne doivent pas avoir de liens personnels ou professionnels avec le candidat, cela exclut donc un employeur ou un tuteur).

MODALITÉS D'ÉVALUATIONS

Nature de l'examen : l'inscription aux examens prend en compte une épreuve de cas pratique en lien avec votre secteur d'activité.

Le candidat disposera de 30 minutes de préparation pour traiter le cas pratique puis de 30 minutes de passage devant un jury composé de 2 personnes.

Le passage à l'oral se décompose en 2 temps : 20 minutes consacrées à la mise en situation de son cas pratique et 10 minutes de questions/ réponses avec les 2 membres du jury.

Le candidat en situation d'handicap ou RQTH disposera de 40 minutes de préparation pour traiter le cas pratique puis de 40 minutes de passage devant un jury composé de 2 personnes.

Le passage à l'oral se décompose en 2 temps : 25 minutes consacrées à la mise en situation de son cas pratique et 15 minutes de questions/ réponses avec les 2 membres du jury.

Durée totale de l'examen : 60 minutes et 80 minutes pour une personne bénéficiant d'un tiers-temps.

Le succès à l'examen nécessite : la validation de 4 sur les 5 compétences visées à l'examen.

Validation des Soft Skills : évaluation formative.

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Nous veillons au respect des conditions d'accueil des personnes en situation de handicap en proposant des locaux adaptés (norme PMR ERP).

Pour toutes situations particulières dédiées à la formation inclusive, contactez :

- IFME : formation.inclusive@ifme.fr



INTERVENANT(S)

Dispensée par des experts issus du terrain :

Santé & social (psychiatres, psychologues, éducateurs...)
Gestion de crise (négociateurs, forces de l'ordre, pompiers...)

OPEN BADGE



ATTRIBUTION FINALE

Parchemin

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

3 axes et un socle pour cette formation qui propose des outils avec pour priorité absolue la bientraitance des sujets en crise.

L'AVANT (49h) : pour désamorcer en identifiant les causes et mettant en place des outils d'apaisement.

- SÉQUENCES D'ACCUEIL – 3h30
- Approche historique – 3h30
- Approche sociologique – 3h30
- Approche clinique (psycho) – Troubles du comportement – 3h30
- Approche criminologique – Les formes de radicalisation – 3h30
- Approche morpho gestuelle – 7h
- Analyse morpho comportementale – 7h
- Désescalade verbale – 3h30
- Négociation de crise- 7h
- Psycho-boîte et introspection – 7h

PENDANT (28h) : pour traiter le passage à l'acte. Se protéger, protéger l'environnement, se désengager voire contenir la crise (méthode GESIVI®).

- Protocole de prévention du décrochage – 3h30
- Comprendre et gérer le stress, les émotions pour optimiser la performance – 3h30
- Mise en situation professionnelle (MSP) – 14h
- Gérer une crise – 3h30
- La médiation comme outil possible de gestion de conflits : Conditions et notions d'un processus de médiation – 3h30

L'APRÈS (14h) : pour se nourrir de l'évènement et s'améliorer par le Defusing, Debriefing et ReTex.

- Le secourisme de l'âme – 3h30
- Retour d'Expériences – 3h30
- La contention de crise – 3h30
- Gestion et allègement de la charge mentale – 3h30

EXAMEN (7h) : 9h – 12h / 13h30 – 17h

Avant le début de l'épreuve, le candidat devra se munir de sa convocation et d'une pièce d'identité en cours de validité (contrôle de la convocation et de la pièce d'identité par le responsable de l'organisation des épreuves avant le passage de l'épreuve).

Un SOCLE : pour comprendre l'importance du stress et des émotions en jeu. Car si le professionnel peut être l'objet de l'agression, il peut en être déclencheur par une méconnaissance des codes.

LES PLUS +

- « Il est possible de mobiliser votre CPF à titre individuel afin de financer cette formation certifiante. »
- « Professionnels, prise en charge intégrale par les OPCO possible. »
- Une certification reconnue : en suivant l'intégralité du programme, vous obtenez une certification officielle, un véritable levier pour votre évolution professionnelle.
- Vous aurez l'opportunité d'obtenir un Open Badge qui est une distinction numérique qui reconnaît et atteste l'acquisition de compétences, de connaissances ou d'expériences. Il peut valoriser aussi bien des compétences techniques que comportementales (soft skills). Un Open Badge peut être partagé sur un CV ou sur toute autre plateforme professionnelle (réseau social professionnel, etc...) afin d'améliorer la visibilité et la reconnaissance des compétences.
- Le + 2.0 : émargement et évaluation dématérialisés / un accès vers les pages réservées aux apprenants sur notre site internet (support pédagogique complémentaire, vidéos, etc...) et un abonnement à notre lettre d'information (news, articles, etc...).